

Compte de résultat	Exercice 01/03/22 - 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice 01/03/21 - 28/02/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	64 309 071	61 172 131
VENTES DE MARCHANDISES	61 315 407	58 704 877
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	75 017	101 320
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 714 256	1 429 892
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>63 104 679</i>	<i>60 236 089</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	101 838	47 628
TRANSFERTS DE CHARGES	327 000	199 065
AUTRES PRODUITS	775 553	689 349
CHARGES D'EXPLOITATION	61 178 431	58 443 087
ACHAT DE MARCHANDISES	45 747 890	42 648 768
VARIATION DES STOCKS	-836 405	2 768
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	273 556	250 148
VARIATION DES STOCKS	1 289	-7 492
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 562 225	4 832 679
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	882 559	901 955
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 534 069	6 502 528
CHARGES SOCIALES	1 565 811	1 695 820
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 361 208	1 540 696
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		1 969
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	69 680	41 681
AUTRES CHARGES	16 548	31 566
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 130 640	2 729 044
PRODUITS FINANCIERS	138 439	30 591
PARTICIPATIONS	121 054	12 200
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 691	10 446
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	487	489
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12 207	7 455
CHARGES FINANCIERES	136 552	99 630
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 552	98 436
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 194
RESULTAT FINANCIER	1 887	-69 040
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 132 527	2 660 005

Compte de résultat	Exercice 01/03/22 - 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice 01/03/21 - 28/02/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	68 287	6 423
SUR OPERATIONS DE GESTION	68 287	
SUR OPERATION EN CAPITAL		
REPRISES SUR PROVISIONS		6 423
CHARGES EXCEPTIONNELLES	127 093	75 388
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 152	75 388
SUR OPERATION EN CAPITAL	2 344	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	51 597	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-58 806	-68 965
PARTICIPATIONS DES SALAIRES	680 509	598 151
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	557 913	503 257
TOTAL DES PRODUITS	64 515 797	61 209 145
TOTAL DES CHARGES	62 680 498	59 719 513
RESULTAT NET COMPTABLE	1 835 299	1 489 632
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	6 480	
Produits financiers concernant les entreprises liées	121 054	7 921
Charges financières concernant les entreprises liées		12 200

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 A67F8A2E457545D...



Audit – Bureau de Nantes

5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 28 février 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2023

À l'Assemblée générale de la société SABLE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SABLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28 février 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6-1 du code de commerce ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes le 16 août 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. PIERRE", with a large, sweeping flourish at the end.

Vincent PIERRE

Bilan actif	Clôture au 28/02/23 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	43 962 649	26 004 985	17 957 664	18 367 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 080	93 923	275 157	277 339
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	95 362	93 923	1 439	3 622
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 566 051	25 911 062	8 654 989	9 370 584
TERRAINS	2 292 561	610 141	1 682 420	1 768 719
CONSTRUCTIONS	22 108 566	16 987 813	5 120 753	5 175 058
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 333 890	5 890 890	1 443 000	1 807 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 681 610	2 422 218	259 392	234 816
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	149 425		149 425	384 541
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 027 519		9 027 519	8 719 996
PARTICIPATIONS	6 241 161		6 241 161	6 241 161
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	1 391 474		1 391 474	1 095 420
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 189 123		1 189 123	1 189 123
PRÊTS	4 731		4 731	952
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	201 029		201 029	193 340
ACTIF CIRCULANT	13 270 627	65 866	13 204 761	11 910 474
STOCKS ET EN-COURS	6 545 046		6 545 046	5 709 930
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	68 636		68 636	69 925
MARCHANDISES	6 476 410		6 476 410	5 640 005
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	17 760		17 760	43 310
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 705 999	9 322	2 696 677	2 777 935
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	674 303	6 990	667 312	774 951
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 031 696	2 332	2 029 364	2 002 984
CREANCES DIVERSES (3)	718 267	56 544	661 723	656 437
DISPONIBILITES	3 009 359		3 009 359	2 490 821
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	274 197		274 197	232 041
TOTAL GENERAL	57 233 276	26 070 851	31 162 425	30 278 394
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 392 376	1 095 422
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 28/02/23 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	13 091 304	12 597 030
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 913	5 626 913
RESERVES	4 529 093	4 380 486
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	4 419 093	4 270 486
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 835 299	1 489 632
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	184 319	156 320
PROVISIONS POUR RISQUES	184 319	156 320
DETTES(1)	17 886 802	17 525 044
DETTES FINANCIERES	8 455 025	8 652 800
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	7 204 000	7 697 001
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 251 024	955 799
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	2 254	4 004
DETTES D'EXPLOITATION	8 809 597	8 647 256
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 434 677	5 151 240
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 114 920	3 268 851
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	260 000	227 165
DETTES DIVERSES	612 733	214 058
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	59 078	109 066
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES	441 273	
AUTRES DETTES DIVERSES	112 382	104 991
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 194	6 926
TOTAL GENERAL	31 162 425	30 278 394
(1) Dont à plus d'un an	4 992 200	5 542 403
Dont à moins d'un an	13 011 242	11 982 641
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 050 000	1 050 000

Compte de résultat

	Exercice 01/03/22 - 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice 01/03/21 - 28/02/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	64 309 071	61 172 131
VENTES DE MARCHANDISES	61 315 407	58 704 877
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	75 017	101 320
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 714 256	1 429 892
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>63 104 679</i>	<i>60 236 089</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	101 838	47 628
TRANSFERTS DE CHARGES	327 000	199 065
AUTRES PRODUITS	775 553	689 349
CHARGES D'EXPLOITATION	61 178 431	58 443 087
ACHAT DE MARCHANDISES	45 747 890	42 648 768
VARIATION DES STOCKS	-836 405	2 768
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	273 556	250 148
VARIATION DES STOCKS	1 289	-7 492
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 562 225	4 832 679
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	882 559	901 955
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 534 069	6 502 528
CHARGES SOCIALES	1 565 811	1 695 820
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 361 208	1 540 696
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		1 969
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	69 680	41 681
AUTRES CHARGES	16 548	31 566
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 130 640	2 729 044
PRODUITS FINANCIERS	138 439	30 591
PARTICIPATIONS	121 054	12 200
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 691	10 446
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	487	489
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12 207	7 455
CHARGES FINANCIERES	136 552	99 630
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 552	98 436
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		1 194
RESULTAT FINANCIER	1 887	-69 040
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 132 527	2 660 005

Compte de résultat

	Exercice 01/03/22 - 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice 01/03/21 - 28/02/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	68 287	6 423
SUR OPERATIONS DE GESTION	68 287	
SUR OPERATION EN CAPITAL		
REPRISES SUR PROVISIONS		6 423
CHARGES EXCEPTIONNELLES	127 093	75 388
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 152	75 388
SUR OPERATION EN CAPITAL	2 344	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	51 597	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-58 806	-68 965
PARTICIPATIONS DES SALARIES	680 509	598 151
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	557 913	503 257
TOTAL DES PRODUITS	64 515 797	61 209 145
TOTAL DES CHARGES	62 680 498	59 719 513
RESULTAT NET COMPTABLE	1 835 299	1 489 632
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	6 480	
Produits financiers concernant les entreprises liées	121 054	7 921
Charges financières concernant les entreprises liées		12 200

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

La S.A.S SABLE EXPANSION, actionnaire majoritaire de la S.A.S SABLE DISTRIBUTION a cédé ses parts à la S.A.S SOLESMES EXPANSION, nouvel actionnaire majoritaire en date du 27.02.2023. Cela a engendré la fin de l'intégration fiscale composé des sociétés SABLE EXPANSION et SABLE DISTRIBUTION à effet rétroactif au 01.03.2022.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 6 à 15 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 107 282 actions de 10.25 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 100 000			1 100 000
Primes d'émission, de fusion, ...	5 626 912			5 626 912
Réserves	4 380 486	148 607		4 529 093
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 489 632		1 489 632	
Résultat de l'exercice N		1 835 299		1 835 299
	12 597 030	1 983 906	1 489 632	13 091 304

Fonds de commercial

*Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1996	117 461
*Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1992	156 255
		273 716

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	369 080			369 080
Immobilisations corporelles	33 922 621	695 028	51 597	34 566 051
Immobilisations financières - titres	7 430 284			7 430 284
Immobilisations financières - créances	1 289 712	307 523		1 597 235
	43 011 696	1 002 550	51 597	43 962 649

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	91 740	2 183		93 923
Immobilisations corporelles	24 552 037	1 359 025		25 911 062
	24 643 777	1 361 208		26 004 985

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	1 068 668
	- Dégressive	292 539
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	156 320	69 680	41 681	184 319
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	126 024		60 157	65 866
	282 344	69 680	101 838	250 185

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	69 680	101 838
	- Financier		
	- Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	41 681
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 115 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.

- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 69 680€

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		60 719
Dotation aux amortissements théoriques		7 590
Cumul des amortissements théoriques		7 590
Valeur nettes		53 129
Redevances		
Afférentes à l'exercice		6 480
Cumulées		6 480
Restant à payer :		
- À moins d'un an		14 621
- De 1 à 5 ans		51 176
- A plus de 5 ans		
- Total		65 797
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		0
Réintégrations fiscales en fin de contrat		

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 597 235	1 392 376	204 859
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 723 759	2 723 759	
Créances diverses	718 267	718 267	
Charges constatées d'avance	274 197	274 197	
	5 313 458	5 108 599	204 859

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	1 052 703	1 052 703		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	6 151 298	1 380 469	3 608 993	1 161 835
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	1 251 024	1 029 652		221 372
Avances, acompte reçus sur commandes	2 254	2 254		
Dettes d'exploitation	8 809 597	8 809 597		
Dettes diverses	729 373	729 373		
Produits constatés d'avance	7 194	7 194		
	18 003 442	13 011 242	3 608 993	1 383 207

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 703

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 941 265

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 434 052

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 029 652

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	57 469 064	54 659 067
Drive	5 483 007	5 368 247
Station-Service	152 608	208 774
	63 104 679	60 236 088

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	9
Agents de maîtrise	20
Employés	204
	233

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Frais litige recours juridique	73 106	
Régularisation charges antérieures	2 344	
Amendes et pénalités	45	
Dotation exceptionnelle suite mise au rebuts (immobilisations en cours)	51 597	
Subvention économie énergie		68 287
	127 092	68 287

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	344 578
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	335 931
	680 509

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	729 737
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-171 823
	557 914

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	185 881
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	180 186

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel ...) pour un montant de 5 330 231 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 500 736	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 050 000	1 050 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des sûretés personnelles

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés personnelles (cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION) à hauteur de 695 359 €.

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2% ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45% ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.41% ;
- Critère de turn-over du personnel : Faible ;
- Table de mortalité : INSEE 2022

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 220 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail
Néant
Entreprises liées

	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	EURL KA TUILERIE	SAS SOLESMES EXPANSION
Participations	5 899 932	1 584	339 645	
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations	1 198 363	27 141	165 970	
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses				
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	26 962	679	90 678	
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	37 064	2 231 267	30 003
Quote-part du capital détenu	100%	99%	100%
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Prêts et avances consentis	1 198 363	27 141	165 970
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	388 071	399 394	196 414
Résultat du dernier exercice clos	36 342	231 527	48 928
Dividendes encaissés			90 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SABLE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : Route du Mans
72300 SOLESMES
577 250 533 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOÛT 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2023 s'élevant à 1 835 299,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 835 299,18 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 793 109,82 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené à 3 625 982,84 euros.

A titre de dividendes 2 628 409,00 euros
Soit 24,50 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 98,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 628 311,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

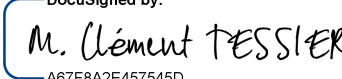
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
29/02/2020	1 394 666 €	107 282	52 €	1 394 614 €
28/02/2021	1 394 666 €	107 282	52 €	1 394 614 €
28/02/2022	1 341 025 €	107 282	50 €	1 340 975 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Clément TESSIER

DocuSigned by:

A67F8A2E457545D...

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

La S.A.S SABLE EXPANSION, actionnaire majoritaire de la S.A.S SABLE DISTRIBUTION a cédé ses parts à la S.A.S SOLESMES EXPANSION, nouvel actionnaire majoritaire en date du 27.02.2023. Cela a engendré la fin de l'intégration fiscale composé des sociétés SABLE EXPANSION et SABLE DISTRIBUTION à effet rétroactif au 01.03.2022.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 6 à 15 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 107 282 actions de 10.25 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 100 000			1 100 000
Primes d'émission, de fusion, ...	5 626 912			5 626 912
Réserves	4 380 486	148 607		4 529 093
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 489 632		1 489 632	
Résultat de l'exercice N		1 835 299		1 835 299
	12 597 030	1 983 906	1 489 632	13 091 304

Fonds de commercial

*Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1996	117 461
*Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1992	156 255
		273 716

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	369 080			369 080
Immobilisations corporelles	33 922 621	695 028	51 597	34 566 051
Immobilisations financières - titres	7 430 284			7 430 284
Immobilisations financières - créances	1 289 712	307 523		1 597 235
	43 011 696	1 002 550	51 597	43 962 649

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	91 740	2 183		93 923
Immobilisations corporelles	24 552 037	1 359 025		25 911 062
	24 643 777	1 361 208		26 004 985

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	1 068 668
	- Dégressive	292 539
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	156 320	69 680	41 681	184 319
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	126 024		60 157	65 866
	282 344	69 680	101 838	250 185

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	69 680	101 838
	- Financier		
	- Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	41 681
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

(*) Le montant des provisions pour risques et charges correspond :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 115 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023*

- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 69 680€

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		60 719
Dotation aux amortissements théoriques		7 590
Cumul des amortissements théoriques		7 590
Valeur nettes		53 129
Redevances		
Afférentes à l'exercice		6 480
Cumulées		6 480
Restant à payer :		
- À moins d'un an		14 621
- De 1 à 5 ans		51 176
- A plus de 5 ans		
- Total		65 797
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		0
Réintégrations fiscales en fin de contrat		

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 597 235	1 392 376	204 859
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 723 759	2 723 759	
Créances diverses	718 267	718 267	
Charges constatées d'avance	274 197	274 197	
	5 313 458	5 108 599	204 859

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	1 052 703	1 052 703		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	6 151 298	1 380 469	3 608 993	1 161 835
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	1 251 024	1 029 652		221 372
Avances, acompte reçus sur commandes	2 254	2 254		
Dettes d'exploitation	8 809 597	8 809 597		
Dettes diverses	729 373	729 373		
Produits constatés d'avance	7 194	7 194		
	18 003 442	13 011 242	3 608 993	1 383 207

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 703

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 941 265

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 434 052

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 029 652

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	57 469 064	54 659 067
Drive	5 483 007	5 368 247
Station-Service	152 608	208 774
	63 104 679	60 236 088

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	9
Agents de maîtrise	20
Employés	204
	233

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Frais litige recours juridique	73 106	
Régularisation charges antérieures	2 344	
Amendes et pénalités	45	
Dotation exceptionnelle suite mise au rebuts (immobilisations en cours)	51 597	
Subvention économie énergie		68 287
	127 092	68 287

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	344 578
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	335 931
	680 509

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	729 737
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-171 823
	557 914

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	185 881
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	180 186

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque sur construction, nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel ...) pour un montant de 5 330 231 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 500 736	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 050 000	1 050 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des sûretés personnelles

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés personnelles (cautionnement solidaire de la société SABLE EXPANSION) à hauteur de 695 359 €.

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2% ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45% ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.41% ;
- Critère de turn-over du personnel : Faible ;
- Table de mortalité : INSEE 2022

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 220 €

S.A.S. SABLE DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023***Gratifications pour médailles d'honneur du travail****Néant****Entreprises liées**

	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	EURL KA TUILERIE	SAS SOLESMES EXPANSION
Participations	5 899 932	1 584	339 645	
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations	1 198 363	27 141	165 970	
Immobilisations financières diverses				
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses				
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	26 962	679	90 678	
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 860 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	37 064	2 231 267	30 003
Quote-part du capital détenu	100%	99%	100%
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 584	339 645
Prêts et avances consentis	1 198 363	27 141	165 970
Cautions & avals donnés			
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	388 071	399 394	196 414
Résultat du dernier exercice clos	36 342	231 527	48 928
Dividendes encaissés			90 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

 A67F8A2E457545D...

Bilan actif	Clôture au 28/02/23 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	43 962 649	26 004 985	17 957 664	18 367 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 080	93 923	275 157	277 339
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	95 362	93 923	1 439	3 622
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 566 051	25 911 062	8 654 989	9 370 584
TERRAINS	2 292 561	610 141	1 682 420	1 768 719
CONSTRUCTIONS	22 108 566	16 987 813	5 120 753	5 175 058
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 333 890	5 890 890	1 443 000	1 807 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 681 610	2 422 218	259 392	234 816
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	149 425		149 425	384 541
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 027 519		9 027 519	8 719 996
PARTICIPATIONS	6 241 161		6 241 161	6 241 161
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	1 391 474		1 391 474	1 095 420
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 189 123		1 189 123	1 189 123
PRÊTS	4 731		4 731	952
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	201 029		201 029	193 340
ACTIF CIRCULANT	13 270 627	65 866	13 204 761	11 910 474
STOCKS ET EN-COURS	6 545 046		6 545 046	5 709 930
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	68 636		68 636	69 925
MARCHANDISES	6 476 410		6 476 410	5 640 005
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	17 760		17 760	43 310
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 705 999	9 322	2 696 677	2 777 935
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	674 303	6 990	667 312	774 951
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 031 696	2 332	2 029 364	2 002 984
CREANCES DIVERSES (3)	718 267	56 544	661 723	656 437
DISPONIBILITES	3 009 359		3 009 359	2 490 821
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	274 197		274 197	232 041
TOTAL GENERAL	57 233 276	26 070 851	31 162 425	30 278 394
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			1 392 376	1 095 422
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 28/02/23 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		13 091 304	12 597 030
CAPITAL		1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		5 626 913	5 626 913
RESERVES		4 529 093	4 380 486
RESERVE LEGALE		110 000	110 000
AUTRES RESERVES		4 419 093	4 270 486
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 835 299	1 489 632
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		184 319	156 320
PROVISIONS POUR RISQUES		184 319	156 320
DETTE(1)		17 886 802	17 525 044
DETTE FINANCIERE		8 455 025	8 652 800
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		7 204 000	7 697 001
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		1 251 024	955 799
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		2 254	4 004
DETTE D'EXPLOITATION		8 809 597	8 647 256
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 434 677	5 151 240
DETTE FISCALES ET SOCIALES		3 114 920	3 268 851
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		260 000	227 165
DETTE DIVERSE		612 733	214 058
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		59 078	109 066
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES		441 273	
AUTRES DETTES DIVERSES		112 382	104 991
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		7 194	6 926
TOTAL GENERAL		31 162 425	30 278 394

(1) Dont à plus d'un an	4 992 200	5 542 403
Dont à moins d'un an	13 011 242	11 982 641
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 050 000	1 050 000

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
M. Clément TESSIER
A67F8A2E457545D...

